

CONVOCAION DES JOUEURS

INFORMATION AU PRESIDENT ORGANISATEUR

DESCRIPTIF DE L'EPREUVE

Epreuve :	Individuelle 3 Bandes N3
Tour :	4è Journée
Distance :	25 points
Limitation :	50 reprises
Moyenne :	0,360 à 0,523

CONVOCAION

DIMANCHE	02/04/23	Heure :	13h30
Club :	16.21 B.C. TAPIS VERT ANGEVIN		
Adresse :	106 RUE DU PRE PIGEON		
Ville :	44100 - Angers		
Contact :	02 41 43 27 36		
TENUE CONFORME AU CODE SPORTIF ET LICENCE EXIGEEES			

GESTIONNAIRE

Nom :	Ralph CHAILLOU
Contact :	06.18.64.32.11
Mail :	ralphchailou.billard@gmail.com



POULE 5 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
5	LOUIS Jérôme	111800A	ECOLE DE BILLARD DU MANS	N3	0,487	8
11	LE THE Hoang	019872I	B.C. DES FRANCS ARCHERS	N3	0,429	6
27	MOUTIERS Patrick	139082I	DON BOSCO BILLARD NANTES	N3	0,311	1

POULE 8 - JOUEURS PARTICIPANTS

N°	Joueur	Licence	Club	Cat	Moy	Points
8	CHAILLOU Ralph	020166Q	ECOLE DE BILLARD DU MANS	N3	0,426	8
10	BELLANGER Philippe	019809X	ANJOU BLEU BILLARD SEGREE	N3	0,353	8

Rappel : Il appartient au club recevant d'avoir un directeur de jeu.

Poule de 2 joueurs : les joueurs se rencontrent en matchs aller / retour.

Poule de 3 joueurs : joueur 2 contre joueur 3, puis le perdant(*) contre le joueur 1, enfin le gagnant(*) du premier tour contre le joueur 1.

(*) En cas d'égalité au premier match, les critères de détermination du gagnant sont : meilleure série, puis rang d'arrivée.